

PENSER LA VILLE DU VIVRE ENSEMBLE. ENTRETIEN AVEC CATHERINE PEYGE, MAIRE DE BOBIGNY

17 janvier 2013 Par [Nicolas DUTENT](#)



© Fredo Coyère

Catherine Peyge est maire de Bobigny. Elle est responsable du collectif Droit à la ville, logement du PCF. «La lutte pour le droit au logement commence pour moi par la lutte contre les expulsions», explique-t-elle ici.

Revue du projet : Logement et droit à la ville sont-ils deux questions indissociables ? n° 21, novembre 2012

Catherine Peyge : Le logement et le droit à la ville sont intimement liés dans un projet de société fondé sur l'humain. Quand nous évoquons le droit au logement pour tous et partout, nous faisons œuvre politique de haut niveau : nous reconnaissons quelque chose de très fort, que la droite n'a eu de cesse de dévoyer. Chacun a des droits, beaucoup plus de droits qu'en général il n'exerce.

RDP : Comment peut-on faire respecter le droit au logement ?

C.P. : La lutte pour le droit au logement commence pour moi par la lutte contre les expulsions. Déclarer indignes les expulsions, c'est la seule manière de démontrer que l'accès au logement pour tous et partout est un véritable droit que l'on ne peut pas abolir, quelle que soit la raison et que « de bonne ou mauvaise foi » pour employer l'expression consacrée, en aucun cas il n'est envisageable de jeter des personnes à la rue. Cette notion d'interdiction des expulsions peut aussi se conjuguer avec la notion d'interdiction de démantèlement de camps de Roms, qui procède du même mépris des droits.

Le droit au logement s'exprime bien sûr par la construction, par la rénovation mais aussi par la prise de conscience claire par une société donnée, que tout au long de sa vie, une personne a le droit de vivre dans un lieu choisi et adapté.

Ce postulat est valable pour tous les âges de la personne, pour toutes les personnes. La Sécurité sociale, malgré des difficultés, a ancré l'idée que les soins sont et restent un droit. Que le droit au logement soit si affirmé, qu'il devienne impossible de ne pas tout faire pour inventer les conditions de son respect ! Nous serons conduits à nous prononcer clairement sur les articulations entre le droit d'usage et le droit de propriété. La réquisition n'est-elle pas envisageable ? Les marchands de sommeil, les propriétaires véreux ne sont-ils pas de grands délinquants, véritables « pollueurs » de la société ?

Je souhaite qu'une commission parlementaire soit constituée d'urgence afin de chiffrer toutes les conséquences des expulsions dans tous les domaines, pour les enfants, les couples, pour les maladies qui se déclarent ensuite, pour les scolarités gâchées, pour la violence qui engendre la violence. La garantie de pouvoir bénéficier toute sa vie d'un véritable droit au logement pourrait

mettre à mal le système marchand proche de l'arnaque qui n'hésite pas à condamner des foyers à s'endetter pour des décennies, au prétexte de devenir propriétaire, loin de la ville si les moyens de la famille sont restreints.

Se sont constituées au fil des années, des zones insuffisamment urbanisées pour être indépendantes des villes, de plus en plus lointaines de ces agrégats d'habitations. Des zones de relégation qui ne l'avouent pas, mais qui ressentent plus qu'ailleurs encore, le poids des difficultés et des malheurs du quotidien. Cette question est en train de devenir « grand public », après les enseignements des dernières élections, ou bien par la présence de cette problématique dans le monde culturel comme dans le récent roman *Les lisières*.

RDP : Comment alors aborder la question du vivre ensemble ?



C.P. : Il y a certes, le vivre ensemble, entre soi, entre ceux qui se ressemblent et sont unis par de puissants intérêts de classe, forgés dès la naissance comme le décrivent les études passionnantes des Pinçon Charlot. La question du logement, dans un pays riche comme le nôtre, avec sa longue expérience du logement social maintenant centenaire ne peut pas se penser en dehors de la recherche d'une véritable mixité humaine, dans une ville multifonctionnelle, créant un climat tangible de solidarité et de moments partagés. C'est le grand défi des décennies à venir. La ville, avec ses transformations voulues, consenties ou obligées n'est-elle pas le plus fertile des endroits permettant à la République de se transformer en creuset contribuant à la naissance et au développement de la création, de la culture, de la connaissance des autres, à l'échange, tout ce qui peut faire barrage aux peurs, fonds de commerce de toutes celles et ceux qui pensent avoir intérêt à diviser pour dominer. J'ajouterai qu'il est indispensable de mettre au cœur de la fabrication et de la transformation de la ville, la démocratie, afin que puisse s'exercer un droit au logement qui aille plus loin que le clos et le couvert.

Je pense que ces deux chantiers de la démocratie et du droit au logement pour tous et partout sont à mener de front, afin de ne pas avoir à rectifier ensuite de graves erreurs ou de regretter des conséquences politiques qui pourraient aller jusqu'à mettre en cause la notion d'égalité républicaine, dans son principe même.

La Revue du projet, n° 21, novembre 2012